

*Saviez-vous que...*



Les interdits

Dès son jeune âge, l'enfant apprend que certains comportements ne sont pas permis. Ce processus d'éducation et de socialisation se poursuit à mesure qu'il grandit. Il apprend qu'il y a des règles à respecter, des lois à observer. Ce processus de contrôle social nous est familier.

N'y a-t-il pas là une similitude avec le processus évolutif de l'humanité? Les interdits font partie de la transformation progressive du primate en un humain conscient. Il a fallu imposer des interdits pour adapter le comportement instinctif animal à celui d'un être social respectueux des autres. Selon Aristote, ce qui distingue l'homme d'une manière spéciale, c'est qu'il perçoit le bien, le mal, le juste et l'injuste.

Les interdits déclarent inacceptables des comportements normaux dans le monde animal. Ils imposent un cadre restrictif à l'expression des instincts. Selon Freud et Levi-Strauss, il y aurait trois interdits fondamentaux : le meurtre, le cannibalisme et l'inceste. Ces interdits seraient présents dans toute civilisation.

Il y aurait eu progression au niveau des interdits. Une forme initiale de prohibition humaine a été le *tabou*, considéré comme le précurseur du droit et de la morale actuelle. Graduellement, les tabous auraient fait place à la morale religieuse et au droit. Ces nouveaux outils d'interdictions s'ajoutaient aux tabous pour obliger l'homme à mieux maîtriser ses instincts. Les religions ont apporté un code de morale à l'humanité, distinguant le bien du mal.

Avec l'invention de l'écriture, les systèmes d'interdits ont pu être codifiés et largement disséminés.

Bien que généralement bénéfiques, les interdits ont aussi été utilisés de façon excessive, imposant des limites parfois arbitraires, injustifiées et repressives.

*... les interdits et l'éducation ont fait de nous ce que nous sommes.*